

# Sommaire

Bulletin Municipal n°136



## Éditorial

2 Le Mot du Maire

## Vie Municipale

4 Procès-Verbaux  
Conseil Municipal

11 Bâtiments -  
Urbanisme

12 Finances

14 Fêtes et Cérémonies

## Vie Associative

15 École St Louis St  
Joseph

18 Bibliothèque

20 Familles Rurales

23 Foyer des Jeunes

24 Scrabble

25 Montilliers Patrimoine

26 Rev'Arts

27 Don du Sang

29 Le Comité des Fêtes

30 Club de l'Âge  
Heureux

31 ACAOAB –  
Ehpad Le Prieuré

32 Les Vieux Tracteurs  
du Lys

33 L'Espérance Sportive  
Montilliers

37 Sports- Loisirs

## Infos Diverses

38 Renseignements  
Pratiques

39 Infos Pratiques

40 Des Aides pour  
rénover son logement.



## ÉDITO du Maire



Mairie de Montilliers  
2 Place du Comte Hector  
49310 Montilliers  
Tel :02.41.75.81.54

Email :  
mairie.montilliers@wanadoo.fr

Site : <https://montilliers49.fr/fr/>

Facebook : Montilliers

Téléchargez l'application CityAll sur votre smartphone pour être informé des actualités de Montilliers.

Horaires d'ouverture au public :  
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi  
de 9h à 12h30  
Le samedi de 9h à 12h

Horaires d'ouverture de l'Agence

Postale :  
Lundi de 14h à 15h30  
Mardi, mercredi, jeudi  
de 10h30 à 12h30  
et de 14h à 15h30  
Vendredi 10h à 12h30  
et de 14h à 15h30  
Samedi de 9h à 12h

En cette fin de 1<sup>er</sup> semestre 2023, nous nous situons déjà à mi-mandat puisque les prochaines élections municipales sont prévues en 2026.

L'occasion d'établir un premier bilan même si beaucoup d'événements non prévus sont venus perturber notre fonctionnement et le déroulement de nos projets. Il a fallu s'adapter et il faudra continuer.

Malgré cela, je vous rappelle nos principales concrétisations et actions réalisées depuis le début du mandat.

- ✓ La nomination d'un titulaire et d'un suppléant dans chacune des commissions de l'Agglomération du Choletais pour entretenir et préserver notre identité communale.
- ✓ La maîtrise de notre fiscalité communale et notre capacité d'autofinancement
- ✓ La restauration du foyer des jeunes
- ✓ La rénovation des WC publics
- ✓ L'installation de l'éclairage public Village de Tirpoil et du Chemin du Bois Brûlé
- ✓ La réfection du sol de l'Église et le changement des ouvertures de la sacristie
- ✓ La réfection de la toiture et terrasse de la Maison Commune de Loisirs le Lys
- ✓ La mise en place d'une réserve de 480 m<sup>3</sup> (géomembrane) pour la ZA des Bordages
- ✓ Le reprofilage des allées du cimetière et des parkings adjacents
- ✓ L'acquisition définitive des terrains consorts TREMBLEY en vue d'un futur lotissement « Le Lys »
- ✓ L'assainissement de la Rue du Lys et une partie de la RD748
- ✓ L'aménagement d'un parking de 11 places au 25 Route d'Angers

Autant d'investissements pour respecter la profession de foi proposée avant le mandat et répondre à l'intérêt général de toutes les générations et non une seule comme l'on entend parfois...

En avril dernier, votre conseil municipal a voté le budget que vous pourrez découvrir en détail dans ce bulletin. Cette année, étant donné l'augmentation du taux d'inflation, nous avons décidé d'augmenter les taux d'imposition communaux de 1%.

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 1 363 707 € et celui d'investissement à 1 655 268,00 € ce dernier intègre les 2 gros chantiers en cours :

- Le réaménagement des anciens vestiaires de l'E.S.M pour la création d'un club House
- L'aménagement et la sécurisation de la traversée d'agglomération RD 748

Au moment où vous lirez ce bulletin, ils se verront bien avancés et proches de l'opérationnalité.

Nous sommes conscients que de tels travaux d'une durée assez longue, engendrent des désagréments temporaires auprès des concitoyens mais ils permettront de mieux vous servir par la suite et vous ne le regretterez pas, tout du moins je l'espère ou alors....

Bien évidemment, des subventions ont été sollicitées en parallèle au niveau des services de l'État pour venir en aide. Les différents montants définitifs vous seront communiqués ultérieurement.

Malgré des investissements importants, la situation financière de notre commune reste relativement saine avec un niveau d'endettement qui se situe largement en-dessous de la moyenne départementale.

Encours total de la dette au 31/12/2022	=	109 775,00 €
Par habitant Montéglésien	=	88,00 €
Moyenne de la strate des communes du 49	=	440,00 €

L'équipe municipale a œuvré au fil des années pour répondre aux besoins de chacun et même s'il y aura toujours d'éternels insatisfaits, elle dresse un bilan positif de ses 3 premières années de mandature, dans des conditions parfois très particulières, mais ô combien enrichissantes.

Notre volonté se veut de continuer à soutenir, maintenir et encourager la vie économique, agricole, associative et des services de proximité de nos structures communales.

Pour y parvenir, les différents projets énoncés aux vœux 2022 restent d'actualités et toujours à l'étude. Nous vous en reparlerons dans nos prochaines éditions.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants, qu'ils n'hésitent pas à venir se faire connaître en mairie, une surprise les y attend.

J'adresse tous mes vœux de réussite à celles et ceux qui entreprennent, exercent au quotidien et je remercie toutes celles et ceux qui s'investissent dans la vie de notre commune et qui en font son intérêt.

Merci également à toutes celles et ceux qui ont œuvré à l'élaboration de ce bulletin afin de vous donner le maximum d'informations, même si elles ne restent pas exhaustives.

J'associe l'ensemble de l'équipe municipale (élus et agents) pour vous souhaiter de très agréables vacances estivales.

Le Maire,  
Philippe BERNARD.

## Séance du 12 Janvier

La séance du conseil municipal s'est ouverte par une minute de silence à la mémoire de Patricia THOMAS, conseillère municipale, décédée le 25 décembre des suites d'une maladie.

**1) Avenant de cession sur les contrats d'Apave Nord-Ouest SAS (ANO) à Apave Infrastructures et Constructions France (AICF),** le conseil autorise Mr le maire à signer les avenants qui permettent une nouvelle organisation Apave en 2 entités juridiques, sans impact sur les missions réalisées sur la commune.

**2) Approbation de l'avant-projet définitif de la traversée du bourg par le conseil.** L'estimatif de l'aménagement et sécurisation de la traversée de la RD748 est de 619 737,80 € TTC. Les travaux comprennent :

- ♦ Les travaux préparatoires et administratifs
- ♦ La démolition voies et bordures
- ♦ L'enrobé, trottoir de la route d'Angers
- ♦ Avaloirs, tampons, boucles à clé
- ♦ La signalisation et mobilier

**3) Aménagement de la traversée du bourg RD748,** pour soutenir ce projet la municipalité prépare des dossiers de demandes de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), Amendes de Police et du Fonds de Concours Ruralité de l'Agglomération du Choletais.

**4) Projet Club-House,** le conseil accepte l'avenant au lot 1 - Gros œuvre, lié aux travaux supplémentaires pour un montant de 5 945,69 €.

Les travaux ont débuté fin décembre par une phase de démolition par les bénévoles, joueurs, membres du club de l'ESM. L'entreprise BAUMARD a commencé la partie gros-œuvre.

**5) Demande de remboursement d'arrhes,** le conseil émet un avis défavorable pour le remboursement de 122,00 € d'arrhes pour une location de la salle MCL le samedi 18 février 2023.

## Tour de table des comptes rendus des commissions de l'Agglomération du Choletais :

♦ **L'aide à l'acquisition de vélo électrique :** reconduite pour les habitants de l'Adc. L'aide attribuée à 25% du prix d'achat TTC, dans la limite de 250,00 €

♦ **Agriculture :** un guide « Bien vivre ensemble » réalisé par l'Agglomération du Choletais a été remis à chaque membre du conseil municipal. Ce guide permet de mettre en lumière les agriculteurs, d'expliquer la saisonnalité, de concilier espace rural et habitat. Il est disponible en mairie et sur le site internet de la commune.

♦ **Environnement :** Olivier TURLAIS est nommé suppléant de Marie-Geneviève BOISSINOT au niveau de la commission environnement de l'Agglomération du Choletais.

## Comptes rendus des commissions municipales :

♦ **Fêtes et Cérémonies :** la cérémonie des vœux du maire s'est déroulée le dimanche 8 janvier, l'occasion pour Mr le maire de présenter le bilan 2022, et les projets de la commune pour 2023. La municipalité a pu observer une diminution de la fréquentation.

## Affaires diverses :

▫ **Montilliers Patrimoine / projet de pupitres :** l'association propose d'installer des pupitres explicatifs avec QR Code sur 7 sites de la commune :

- ♦ L'Église
- ♦ Le monument aux morts et Notre Dame de la Paix
- ♦ Le Prieuré
- ♦ L'ancienne école de garçons
- ♦ L'arbre de la Liberté
- ♦ Le Lavoir
- ♦ La Croix des Martyrs
- ♦ Un 8<sup>ème</sup> pupitre présentera le centre bourg avec les accès aux sites.



Séance du 9 Février

Intervention de Mme Natasha POUPET-BOURDOULEIX et Mr Xavier TESTARD, conseillers départementaux. Ce temps a été l'occasion pour les conseillers de présenter leurs missions respectives au sein du département. Le département intervient dans les domaines essentiels de la vie quotidienne de chacun.

- ♦Solidarité et action sociale
- ♦Education et collèges
- ♦Routes départementales
- ♦Habitat et logement
- ♦Développement des territoires
- ♦Culture et patrimoine
- ♦Environnement et développement durable
- ♦Sport

**1) Vote des subventions communales 2023,**

Monsieur le maire a rappelé lors de la réunion avec les associations du vendredi 3 février, que les subventions sont attribuées pour venir en aide aux associations en difficultés ou pour soutenir un projet. Sur la proposition de la commission sports loisirs les sommes suivantes ont été attribuées :

Associations Montéglésiennes	Montant attribué
A.P.E.L	2 797,00 €
Amicale St Joseph	456,56 €
L'Âge Heureux	650,00 €
Familles Rurales	600,00 €
Foyer des jeunes	100,00 €
GDON	700,00 €
Maison des Lucioles	1 800,00 €
Montilliers Patrimoine	500,00 €
ESM	4 032,00 €
Sports loisirs	200,00 €

Pétanque	
Sports loisirs Palets	200,00 €
Rev'Arts	500,00 €
Scrabble aux mille mots	500,00 €
Les vieux tracteurs du Lys	500,00 €

La subvention accordée à l'E.S.M correspond à 12€/licencié. Le montant global de 4 032,00 € sera attribué à la location des modulaires pendant la période des travaux de réaménagement des anciens vestiaires en club house.

Associations hors-communes	Montant attribué
A.D.M.R. du Vihierois	426,00 €
Assistance Alcool	105,00 €
F.N.A.T.H	70,00 €
France Alzheimer	70,00 €
AFSEP – Sclérose en plaque	70,00 €
Collège St jean Vihiers	897,00 €
Associations sportives	8€/licencié de la commune
Écoles et Chambres des métiers	8€/élève de la commune

Pour les demandes de subventions des associations extérieures de la commune, un dossier complet sera demandé à partir de l'année prochaine.

**2) Nouvel estimatif des travaux d'aménagement de la traversée du bourg**, le conseil après avoir délibéré approuve la modification concernant les travaux d'aménagement pour un nouveau montant global de 571 609,50 € H.T et il décide également de lancer l'appel d'offres.

**3) Convention d'autorisation de travaux d'entretien et financière**, il est nécessaire de passer une convention avec le Département de Maine-et-Loire afin de définir les modalités et les responsabilités d'entretien de ces aménagements. Le conseil autorise monsieur le maire à signer la convention établie pour une durée de 10 ans, renouvelable par tacite reconduction.

**4) Groupement de commande pour l'Acquisition d'un logiciel de gestion des autorisations de voirie**, L'Agglomération du Choletais propose un logiciel en commun pour la gestion des autorisations de voirie en vue de bénéficier d'éventuelles économies du marché correspondant. Le conseil approuve les termes de la convention.

**5) Réaménagement des anciens vestiaires et salle de réception en club house**, le conseil municipal sollicite un fonds de concours de ruralité de l'Agglomération du Choletais d'un montant de 20 000,00 €. Le conseil approuve le plan de financement prévisionnel et autorise monsieur le maire à signer les documents.

**6) Bornage Terrain lotissement le Lys**, une régularisation d'environ 12 m<sup>2</sup> a été apportée à la vente concernant le terrain de Mr DRILLEAU à la commune. Le conseil valide ce nouveau découpage de terrain.

**7) Montilliers Patrimoine / Projet Pupitres avec QR Code**, le conseil valide le projet proposé par Montilliers Patrimoine et valide le devis de 9 495,60 €.

**8) Un défibrillateur sera installé au stade**. Le devis est validé pour un montant de 2 257,80 €

**9) Mobiliers Urbains Agglomération du Choletais**, un panneau d'affichage sera installé pour permettre aux Montéglésiens d'être informés des actualités de l'Adc, ainsi qu'un nouvel abri bus.

### Affaires diverses :

▫ **Vestiaires Football** : des fissures importantes sont remarquées dans les nouveaux vestiaires une rencontre a eu lieu avec l'architecte, Mr GUINEBERTEAU. Ce dernier doit convoquer les entreprises concernées.

### Séance du 9 Mars

**1) Soutien à l'Investissement**, la commune sollicite une aide financière auprès du Département de Maine-et-Loire à hauteur de 20% des dépenses estimés à 571 609,50 € H.T. pour les travaux d'aménagement et sécurisation de la traversée du bourg (RD748).

**2) Kilomètres non roulés**, selon le contrat auto les Assurances Mutuelles du Mans remboursent à la commune les sommes de 31,00 € pour le Renault Trafic et 80,00 € pour le Fiat Ducato pour les kilomètres non parcourus de l'année 2022.

**3) Convention constitutive d'un groupement de commandes pour la passation et l'exécution d'un marché public d'achat et de fourniture d'énergies**, le conseil municipal accepte de renouveler l'adhésion au groupement et de signer la convention auprès du SIEMML.

**4) Rénovation du parc de luminaires d'éclairage public**, le conseil municipal accepte de verser la participation au SIEMML pour le remplacement des projecteurs du terrain synthétique par des projecteurs LED. Le coût à la charge de la commune s'élève à 32 630,94 € net de taxe.

**5) Aide financière « Fonds Vert »**, la commune sollicite cette aide, la plus élevée possible, auprès de la Préfecture concernant l'opération citée à l'alinéa 4 dans le cadre de la performance environnementale sur la rénovation des parcs luminaires d'éclairage public par l'utilisation de luminaires LED de manière à réduire le niveau de consommation.

**6) Mission de coordination SPS (Sécurité Protection Santé)**, pour les travaux d'aménagement et sécurisation de la traversée du bourg, il est nécessaire de choisir une entreprise pour cette mission. 2 entreprises sur 3 ont répondu à la demande. Le conseil municipal à l'unanimité à opter pour Anjou Maine Coordination d'Angers. Le coût de la prestation s'élève à 2 122,00 € H.T.

**7) Vote des subventions 2023 suite**, le conseil municipal attribue les montants suivants :

Garderie périscolaire	400,00 €
Restauration scolaire Le Prieuré	20 000,00 €
Les Assistantes Maternelles du Vihierois	90,00 €
Centre Social Culturel « Le Coin de la rue »	12 473,85 €
Initiatives Emplois	484,00 €

**8) Participation communale aux frais de fonctionnement de l'école privée de Montilliers**, le conseil municipal attribue un montant de 690,00 € à tous les élèves de l'école pour l'année 2023. La participation sera versée en 3 fois selon l'effectif au 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mars et 1<sup>er</sup> septembre.

**9) Défibrillateurs**, le conseil municipal décide de passer un contrat de maintenance « sérénité » pour l'entretien et les interventions de réparations de notre parc de défibrillateurs avec la société Urgence Secours Equipement de Briollay (49). Le coût annuel est de 290,00 € H.T. par appareil. La durée du contrat est établie sur une période renouvelable de 4 ans.

**10) Convention d'adhésion à la mission de conseil en énergie**, le SIEMML propose de mettre ses compétences au service de la collectivité dans le cadre de la rénovation énergétique de son patrimoine et de la maîtrise de ses consommations d'eau et d'énergie. Le conseil municipal décide de signer cette convention et de lancer le diagnostic énergétique des bâtiments communaux. Le coût est de 0,50 €/hab/an soit 620,00 €/ an sur 3 ans.

**Comptes rendus des commissions municipales :**

♦ **Espaces Verts** : réception de devis d'Espace Créatic pour de nouvelles tables et remplacement des barrières abimées sur l'aire des Prés Naîteaux, ainsi que des bordures pour terrain de pétanque au jardin public.

♦ **Gestion salles** : réception de devis pour modifier la passerelle au-dessus de la scène et modification du sas de la régie de la MCL le Lys.

♦ **Fêtes et Cérémonies** : les illuminations de Noël 2023 sont choisies.

Séance du 21 Mars

**1) Approbation des Comptes Financiers Uniques 2022.** Mr le Maire expose les comptes administratifs des budgets 2022 Commune et annexes, visés par le comptable du Service Gestion Comptables de Cholet. Au moment du vote Mr le Maire sort de la salle, Mme Boisson Agnès, 1<sup>ère</sup> Adjoint préside la séance pour délibérer : (voir tableau à la fin du PV).

**2) Affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2022** : Le conseil municipal constatant le résultat du compte financier de la commune décide d'affecter à l'article 1068 : 490 607,35 € et de reporter à l'article 002 : 183 092,01 € (voir tableau à la fin du PV).

**3) Vote des taux des taxes directes locales** : pour la part communale, les taux n'ont pas été augmentés depuis 2018, le conseil municipal décide d'augmenter de 1% les taux pour l'année 2023 :  
Taxe Foncière Bâti = 44.23 %  
Taxe Foncière Non Bâti = 43.95 %  
Taxe Habitation = 18,03 % (sur les résidences secondaires et logements vacants)

**4) Remboursement d'un sinistre des Assurances Mutuelles du Mans** de 499,26 € concernant un bris de glace sur une porte du tracteur.

**5) Convention d'autorisation de travaux d'entretien et financière entre la Direction Départementale Territoriale et la Commune** concernant les travaux d'aménagement et sécurisation de la traversée de l'agglomération de Montilliers, la DDT prend en charge une partie du coût des travaux à hauteur de 96 001,92 € TTC. Le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer la convention.

**6) Convention de partenariat entre l'Amicale St Joseph et la Commune**, l'association porte le projet de rénovation du logement situé 35 route d'Angers en 2 logements et sollicite un emprunt auprès de leur banque. Pour garantir l'emprunt, le conseil municipal accepte, en cas de difficulté de trésorerie de l'association, de verser une subvention pour abonder le déficit selon les conditions prévues dans la convention.

**7) Subventions communales 2023**, le conseil municipal décide d'accorder au Centre Social Culturel « Le Coin de la Rue » la somme de 351,43 € pour l'Accueil de loisirs des 8 – 11 ans correspondant au solde de 2022 et la somme de 897,93 € pour la participation à l'achat de la Baie de brassage.

#### Séance du 13 avril

**1) Subventions communales 2023**, le conseil municipal accorde de verser pour l'Accueil de loisirs des 8-10 ans la somme de 11 309,65 € au Centre Socioculturel « Le Coin de la Rue » pour l'année 2023 et la somme de 1 521,20 € au CLÉ correspondant au solde jusqu'à la fin de leur activité au 30 juin 2023.

**2) Autorisation de dérogation à la règle de la constructibilité limitée**, la SCI Tisserond a déposé un permis de construire n° PC 049 211 23 C0001 consistant à la construction d'un bâtiment artisanal dans la zone des Bordages sur les parcelles cadastrées section D n° 1023, 1027, 1032, 1034 situées en dehors des parties urbanisées de la commune. Le conseil municipal décide d'autoriser la réalisation du projet et de soumettre la délibération à l'avis conforme de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF).

**3) Convention de servitude entre Enedis et Commune aux fins de publication au fichier immobilier** est approuvée par le conseil municipal. La constitution de servitude est établie suite à la réalisation des travaux de déplacement du réseau H.T.A, Chemin des Bordages, concernant la pose de 2 câbles H.T. en souterrain sur la parcelle cadastrée section D n°886 appartenant à la commune.

#### **4) Vote des budgets primitifs 2023 :**

Le conseil municipal adopte les budgets primitifs à l'unanimité (*Voir tableau à la fin des PV*).

♦ **C.C.A.S.** : le repas des aînés est fixé au mardi 24 octobre 2023 à la MCL le Lys.

♦ **Appel d'offres** : une réunion de la commission est fixée le 20 avril 2023 à 18h pour l'analyse des plis déposés. 5 entreprises ont répondu à l'offre.

#### Séance du 20 avril

**1) Attribution du marché « Aménagement et Sécurisation de la traversée de l'agglomération de Montilliers**, le conseil approuve la décision de la commission Appel d'offres de valider l'entreprise BOUCHET TP pour la réalisation des travaux. L'entreprise a été retenue suite à une évaluation notée sur 3 critères :

- Prix des prestations
- Valeur technique
- Performance en matière de protection de l'environnement

Le coût des travaux est de 523 458,86 € H.T. Les travaux débuteront mi-mai jusqu'à fin septembre 2023. Une présentation détaillée du projet sera faite à la population le mercredi 10 mai à 20h à la salle Joly-Bourg.

**2) Renouvellement des conventions de mutualisation en matière d'entretien voirie, assainissement et espaces verts avec l'Agglomération du Choletais** le conseil valide ce renouvellement.

**3) Modification de la délibération concernant la participation communale aux frais de fonctionnement de l'école**, une erreur s'est glissée dans le texte. Il faut remplacer le terme « Résident » par « inscrit ».

**4) Délibération modificative n°1 budget du Lys, il est nécessaire d'apporter des modifications au budget**, afin de pouvoir équilibrer l'écriture d'ordre en dépense de fonctionnement et recette investissement.

#### **Dépense de Fonctionnement**

Article 7133/042 = + 286 517,00 €

#### **Recette d'Investissement**

Article 7015/70 = +286 517,00 €

♦ **Fêtes et Cérémonies** : un voyage des membres du Conseil Municipal, du C.C.A.S, des employés communaux, des anciens membres du conseil municipal et des anciens employés communaux se déroulera, le samedi 30 septembre 2023 à la Rochelle.



♦ **Information** : le bulletin 2023 sera édité par l'agence l'écrivain public de Cholet.

### Séance du 31 mai

**1) Réaménagement des anciens vestiaires et salle de réception en club house**, suite au courrier recommandé de désengagement de l'entreprise S.I.M.E (Société d'Installation et Maintenance Energétique), un accord amiable entre l'entreprise et la municipalité a été convenu par lequel, elles décident de résilier le marché public pour le lot 10 (électricité, plomberie, chauffage et ventilation). Les prestations du lot 10 seront réalisées par une autre entreprise, mais cela va engendrer du retard dans les travaux.

**2) Réaménagement des anciens vestiaires et salle de réception en club house**, vu la délibération n°1 de ce procès-verbal, et après analyse des 7 offres reçues, le conseil municipal décide de retenir l'entreprise David BRETON de Valanjou pour la réalisation des prestations du lot 10 : plomberie, électricité, chauffage et ventilation.

**3) Indemnités de gardiennage de l'Église 2023**, la somme de 496,09 € allouée au chargé du gardiennage de l'église communale, est validée par le conseil.

**4) Acquisition Terrains Rue du Lys**, une régularisation de bornage de 13 m<sup>2</sup>, a été effectuée par le géomètre Air&Géo à Thouars. Le conseil accepte d'acheter à Mr Gilles DRILLEAU, les parcelles d'une superficie de 13 m<sup>2</sup> à l'euro symbolique.

**5) Aménagement et sécurisation de la traversée de l'agglomération**, ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention de l'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), suite à l'envoi du dossier de demande de subvention, la commune est en attente d'une réponse.

**6) Subvention C.C.A.S 2023**, le conseil municipal décide de verser une subvention de 5 350,00 € au C.C.A.S de Montilliers.

**7) Location tables rondes**, le conseil valide le prix de 9,00 € / table ronde. Il y a 15 tables de 8 personnes.

**Réaménagement des anciens vestiaires et salle de réception en club house**, des avenants ont été validés

par le conseil municipal pour l'entreprise Guillet et pour la couverture du Lys suite à des modifications.

**Un tour de table est réalisé pour énoncer les comptes rendus des commissions communales et de l'Agglomération du Choletais :**

♦ **Centre de loisirs le Clé** : chaque commune est sollicitée pour une aide financière, afin d'équilibrer le budget du centre jusqu'à la fermeture le 7 juillet 2023. Cette aide financière est de 3 423,00 € pour Montilliers. Elle est calculée en fonction du nombre d'enfants de Montilliers fréquentant le centre.

♦ **Voirie** : les travaux de l'aménagement du centre-bourg sont commencés depuis le 30 mai. Des modifications ont été apportées au projet, afin de le rendre plus fonctionnel.

♦ **Urbanisme** : réunion de la commission le jeudi 13 juin à 10h30, avec 5 membres de l'Agglomération du Choletais concernant la loi climat et résilience.

### Séance du 9 juin

**1) Elections des délégués de la commune pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2023.**

Aucune liste de candidature n'a été déposée avant l'ouverture des scrutins. La commune doit élire 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants pour les prochaines élections sénatoriales le 24 septembre prochain.

Sur leur proposition de se porter candidat, ont été nommés délégués titulaires à la majorité du scrutin :

- Agnès BOISSON, 12 voix
- Marie-Geneviève BOISSINOT, 12 voix
- Dominique MARTIN, 12 voix.

Sur leur proposition de se porter candidat, ont été nommés délégués suppléants à la majorité du scrutin :

- Gladys RÉVEILLÈRE, 12 voix
- Olivier TURLAIS, 12 voix
- Marie-Christine CHAUVIGNÉ, 11 voix.

**2) Délibération modificative portant sur la clôture du budget La Fontaine :**

Il est nécessaire de modifier la délibération n°1 en date du 9 /11/2022, portant sur la clôture du budget « La Fontaine » à la date du 31 décembre 2022. En effet, la date de clôture réelle de ce budget sera au 31 décembre 2023. L'affectation du solde de l'excédent de ce budget est prévue au budget primitif principal de l'exercice 2023.

COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2022						
FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT			VOTES
Recettes	Dépenses	Soldes	Recettes	Dépenses	Soldes	
<b>BUDGET COMMUNE</b>						
1 017 945,80	660 851,41	357 094,39	441 571,52	202 223,89	239 347,63	11 pour 0 abstention 0 contre
Résultats antérieurs 2021		316 594,97			241 835,36	
Résultats clôtures 2022		673 689,36			481 182,99	
Reste à réaliser			11 420,00	983 210,34	- 971 790,34	
<b>BUDGET LA FONTAINE</b>						
80 880,62	99 312,62	- 18 432,00	94 312,00	0,00	94 312,00	11 pour 0 abstention 0 contre
Résultats antérieurs 2021		163 833,39			- 94 312,00	
Résultats clôtures 2022		145 401,39			0,00	
<b>BUDGET LA FONTAINE 2</b>						
29 812,13	1 800,00	28 015,13	0,00	29 815,13	- 29 815,13	11 pour 0 abstention 0 contre
Résultats antérieurs 2021		- 28 015,13			0,00	
Résultats clôtures 2022		0,00			- 29 815,13	
<b>BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE</b>						
2 506,78	1 833,31	673,47	1 750,00	0,00	1 750,00	11 pour 0 abstention 0 contre
Résultats antérieurs 2021		544,03			10 500,00	
Résultats clôtures 2022		1 217,50			12 250,00	
<b>BUDGET LE LYS</b>						
2 100,00	2 100,00	0,00	0,00	2 100,00	- 2 100,00	11 pour 0 abstention 0 contre
Résultats antérieurs 2021		0,00			0,00	
Résultats clôtures 2022		0,00			- 2 100,00	

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2022						
	Résultats CA 2021	Virement à la Section Invest. 2022 (1068)	Résultat de Clôture Exercice 2022	Restes à Réaliser 2022	Solde des Restes à Réaliser	Affectation du Résultat
Investissement	241 835,36		239 347,63	D = 983 210,34 R = 11 420,00	- 971 790,34	- 490 607,35
Fonctionnement	676 380,27	- 359 785,30	357 094,39			673 689,36
Affectation à l'excédent reporté en Recette de Fonctionnement (002)						= 183 092,01

BUDGETS PRIMITIFS 2023				
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		VOTES
Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	
<b>COMMUNE</b>				
1 363 706,90	1 363 706,90	1 655 267,88	1 655 267,88	12 pour / 0 Contre / 0 Abstention
<b>LA FONTAINE</b>				
145 401,39	145 401,39	0,00	0,00	12 pour / 0 Contre / 0 Abstention
<b>LA FONTAINE II</b>				
119 930,13	119 930,13	119 930,13	119 930,13	12 pour / 0 Contre / 0 Abstention
<b>PHOTOVOLTAÏQUE</b>				
3 717,50	3 717,50	14 000,00	14 000,00	12 pour / 0 Contre / 0 Abstention
<b>LE LYS</b>				
286 517,00	286 517,00	288 617,00	288 617,00	12 pour / 0 Contre / 0 Abstention



## Bâtiments

Outre les travaux d'entretien classiques des bâtiments au cours de ce 1<sup>er</sup> semestre, le réaménagement des anciens vestiaires de l'E.S.M pour la création d'un Club House a débuté comme prévu fin décembre avec les démolitions effectuées par des bénévoles du club.

Les travaux de gros œuvre, charpente, menuiserie se sont enchainés selon le planning prévu jusqu'à ce qu'un « bémol » vienne enrayer la machine.

En effet, l'entreprise retenue pour le lot électricité, plomberie, chauffage s'est désengagée faute de moyens humains et financiers au mois de mai.

A partir de là, il a fallu relancer un appel d'offre pour ce lot en respectant les délais impartis. Cette mésaventure a occasionné beaucoup de tracas mais aussi et surtout du retard dans le déroulement des travaux, non seulement pour ce même lot mais également pour ceux à suivre : Platerie – Carrelage – Peinture – Serrurerie.

La livraison prévue initialement fin juillet, début août pour que le début de saison de l'E.S.M débute normalement sera donc retardée de 7 semaines et nous le regrettons, indépendamment de notre volonté, pour la bonne gestion humaine et financière de tous.

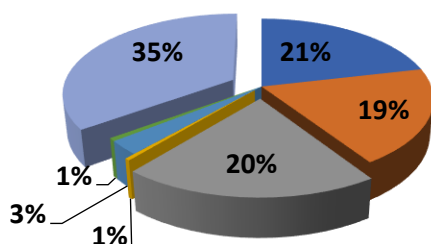
## Urbanisme

Côté urbanisme, des nouvelles mesures sur la nécessité de réaliser une démarche globale de régularisation de l'ensemble des rejets d'eaux pluviales (schéma directeur) et la nouvelle loi Climat et Résilience retardent la mise en place du PLUI.H. et par la même occasion le développement des lotissements « La Fontaine II » et « Le Lys ».



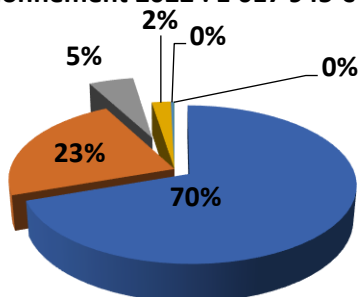
Philippe BERNARD.

Dépenses de fonctionnement 2022 : 1 017 945 €



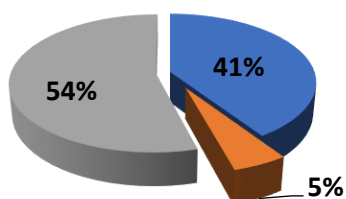
- CHARGES GENERALES 217 325 €
- CHARGES DE PERSONNEL 196 774 €
- SUBV. ASS. - PARTICIPATION 207 096 €
- CHARGES FINANCIERES - EXCEPTIONNELLES 4 447 €
- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS 28 714 €
- ATTENUATIONS DE PRODUITS 6 494 €
- EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 357 095 €

Recettes de fonctionnement 2022 : 1 017 945 €



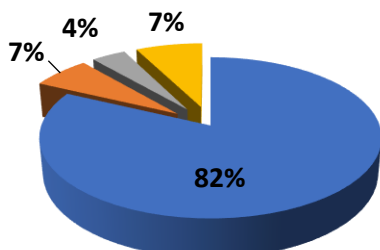
- RESSOURCES FISCALES 709 054 €
- DOTATIONS - PARTICIPATIONS 230 387 €
- REVENUS IMMEUBLES + DIVERS 52 916 €
- PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE 21 403 €
- PRODUITS EXCEPTIONNELS - OPERATIONS D'ORDRE 3 685 €
- ATTENUATIONS DE CHARGES 500 €

Dépenses d'investissement 2022 : 441 568 €



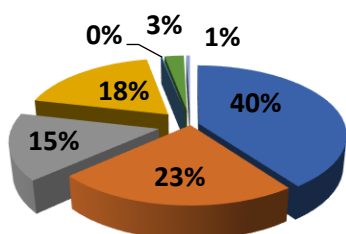
- DEPENSES EQUIPEMENTS 179 402 €
- REMB.- EMPRUNT 22 778 €
- EXCEDENT INVESTISSEMENT 239 392 €

Recettes d'investissement 2022 : 441 568 €



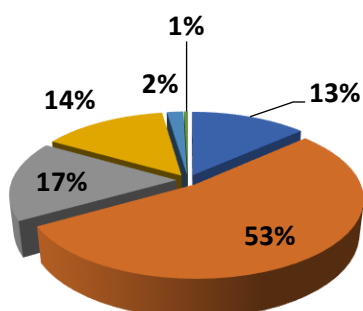
- AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE VOIRIE 3 182 €
- EXCEDENT FONCT. CAPITALISE 359 785 €
- AMORTISSEMENTS - PRODUITS DE CESSION 28 714 €
- TAXE AMENAGEMENT + FCTVA 16 875 €
- FOND DE COMPENSATION TVA 33 012 €

### Dépenses de fonctionnement primitif 2023 : 1 363 707 €



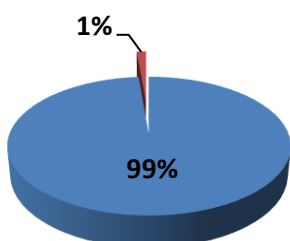
- VIR. SECTION INVESTISSEMENT 545 778 €
- CHARGES GENERALES 317 300 €
- CHARGES DE PERSONNEL 209 047 €
- SUBV. ASS. - PARTICIPATION 248 403 €
- CHARGES FINANCIERES 2 591 €
- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS 34 088 €
- ATTENUATIONS DE PRODUITS 6 500 €

### Recettes de fonctionnement primitif 2023 : 1 363 707 €



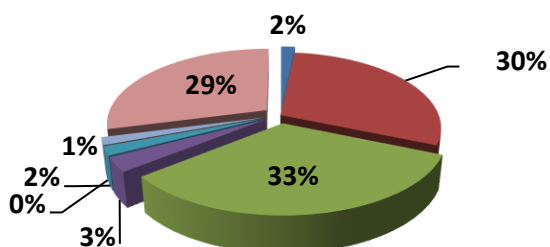
- RESULTAT REPORTE 183 082 €
- RESSOURCES FISCALES 727 761 €
- DOTATIONS - PARTICIPATIONS 224 902 €
- REVENUS IMMEUBLES + DIVERS 195 904 €
- PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE 26 058 €
- ATTENUATIONS DE CHARGES 6 000 €

### Dépenses d'investissement primitif 2023 : 1 655 268 €



- DEPENSES EQUIPEMENTS 1 633 226 €  
*Bâtiments - Voirie - Mobiliers - Cimetière, salles,...*
- REMB.- EMPRUNTS 22 042 €

### Recettes d'investissement primitif 2023 : 1 655 268 €



- FC T.V.A. +D.S.D (subv. non affectées) 27 430 €
- EXCEDENT FONCT. CAPITALISE 490 607 €
- VIR. SECTION FONCTIONNEMENT 545 778 €
- SUBVENTIONS INVESTISSEMENTS 51 420 €
- AMORT. CHARGES A REPARTIR 32 055 €
- PRODUITS DE CESSION 26 795 €
- EXCEDENT REPORTE INVESTISSEMENT 481 183 €

## COMMISSION FÊTES ET CÉRÉMONIES



Comme chaque année nous avons célébré le 8 mai avec la présence d'une vingtaine de personnes, les mêmes, fidèles d'année en année.

Le voyage du conseil est programmé pour le 30 septembre à la Rochelle où nous sommes attendus pour une promenade guidée, un repas sur le port, une balade en mer et pour finir, une dégustation de produits locaux.

Le Conseil sera accompagné des anciens conseillers, des employés municipaux actuels et anciens et des membres du CCAS.

Les illuminations de Noël seront de couleur ocre, elles permettront la mise en valeur de la nouvelle traversée du bourg et seront mises en service le 1<sup>er</sup> décembre à l'occasion de la fête des lumières.

## COMMISSION INFORMATION



Le travail de cette commission se poursuit et nous avons fait le choix pour cette nouvelle année de changer de prestataire.

Ce sera « L'Écrivain Public » qui nous a rendu une visite à Montilliers et nous a présenté le travail qu'il pouvait nous déclinier.

Avec l'équipe nous avons décidé de faire une étude sur le panneau de présentation de l'ensemble des Maires depuis 1787 qui se trouve dans la salle du conseil, celui-ci n'étant plus à jour.

La commission information vous souhaite un bel été.

Dominique MARTIN.

Après une fin d'année riche en émotion avec l'illumination du sapin, le spectacle de Noël et son marché, organisé par l'APEL, les élèves de l'école sont repartis pour une dernière partie d'année scolaire bien chargée. Toujours avec le but de grandir et de vivre ensemble et ce, grâce à l'équipe enseignante et aux ATSEM.

Les élèves de la classe de CM2, ont débuté cette année avec la visite du collège St JEAN à Vihiers. Une bonne manière pour eux de prendre un peu leurs marques avant la rentrée prochaine au collège.



Cette année, les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 ont eu la chance de pouvoir partir en classe de neige, une partie de ce voyage a notamment été financée grâce aux dons que l'APEL a pu récolter lors de ses nombreuses ventes.



C'est dans les Pyrénées, à la station du Pla d'Adet à St Lary Soulan, que les enfants ont passé 5 jours riches en émotions. Au programme : cours de ski, visite de chèvrerie, dégustation de fromage, raquette... Mais surtout de bons souvenirs qu'ils n'oublieront certainement jamais !!



Le jeudi 16 mars, a eu lieu le carnaval de l'école. L'ensemble des élèves ainsi que l'équipe enseignante et les ATSEM ont, pour l'occasion, sorti leurs plus beaux costumes.

Une belle idée, qui permet aux petits comme aux grands de passer une journée dans le rire et la bonne humeur

Depuis le début de l'année, l'action parrainage a pour but de créer des moments de partage entre les plus petits et les plus grands. Cela permet aux élèves d'apprendre à se connaître tout en s'amusant ! Cette fois-ci, ce sont les élèves de CM1 qui ont partagé, le temps d'une matinée, un moment avec leurs filleuls de PS.







Le vendredi 7 avril, comme l'année précédente, l'école et le Prieuré ont organisé l'opération « Bol de Semoule » pour soutenir financièrement l'association « SOLISMILE », qui mène des projets humanitaires au Burkina Faso. Le but est de partager un repas solidaire avec les résidents du Prieuré, les enfants, les bénévoles, les enseignantes mais aussi les membres du personnel de l'école. Cette action avait beaucoup été appréciée de tous l'année passée.



Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont comme l'an dernier, participé à une après-midi sous le signe du sport grâce au Cholet Basket. Encore une fois, les élèves ont pu échanger un moment de partage tout en s'initiant au sport !



Le mardi 30 mai, toutes les écoles de l'enseignement Catholique du réseau de Vihiers ont eu la chance de tous se retrouver le temps d'une journée conviviale mais surtout sportive !

En effet, les élèves étaient répartis dans des équipes de 10 enfants de même âge de deux écoles différentes. Les enfants ont participé à plusieurs défis sportifs supervisés par les enseignants mais aussi par des accompagnateurs bénévoles. Le tout dans la bonne humeur et dans le fairplay !

L'année s'est terminée par la kermesse de l'école, le samedi 24 juin. Les enfants ont eu le plaisir de présenter leur spectacle et aussi le plaisir de partager de nombreuses animations au cours de cette belle journée.

Raphaëlle EUDIER, membre de l'Apel.

Cette année, les classes de CE2 – CM de l'école St Louis St Joseph de Montilliers ont participé aux prix des Incorruptibles.

Les élèves avaient 6 livres à lire. Certains de ces livres ont été présentés par la bibliothèque Mille Pages de Montilliers. Puis, munis de leur carte de vote, ils sont venus à la bibliothèque voter pour leur livre préféré. Le livre qui a retenu leur attention est « Le Renard Emprivoisé » de Marie Tibi.

Bravo à tous les lecteurs des Incorruptibles.



Les élèves de GS, CP et CE1 de l'école St Louis de Montilliers, ont participé au Voyage lecture organisé par le réseau des bibliothèques du Choletais. Ils avaient à leur disposition 10 albums à lire pendant cette année scolaire. Ils ont présenté, avec une grande fierté, leur livre préféré « Le Festin des Affreux » aux autres écoles de St Paul du Bois, des Cerqueux sous Passavant, et de Somloire. Ce fut un échange très riche entre les classes.

Bravo à tous les enfants et aux enseignants pour leur motivation.



Mme Buyse.

Venez découvrir notre nouvel aménagement.



Bibliothèque de Montilliers



LE RÉSEAU  
CONNECTÉ DES  
BIBLIOTHÈQUES  
DU CHOLETAIS

Le Réseau des Bibliothèques du Choletais, vous offre **LA CARTE**, vous permettant d'accéder **gratuitement** à de multiples services dans toutes les bibliothèques de l'Agglomération du Choletais, via le Portail [E-changes.cholet.fr](http://E-changes.cholet.fr).

La bibliothèque ouvre le  
Mardi : 16h à 17h30  
Mercredi : 15h à 16h30  
Samedi : 10h à 12h  
Dimanche : 10h30 à 12h



Mille pages

1, place Marie Leroy  
49310 Montilliers

[bib\\_montilliers@choletagglomeration.fr](mailto:bib_montilliers@choletagglomeration.fr)

ADULTES - ADOS - ENFANTS

ROMANS  
LIVRES NUMÉRIQUES

CD, DVD & Vinyles

Bandes Dessinées

REVUES

DOCUMENTAIRES

FORMATION EN LIGNE

ANIMATIONS

CATALOGUE DE FILMS  
(1 FILM / MOIS / CARTE)

## Atelier Théâtre Jeunes



Lors des vacances de la Toussaint 2022, 42 jeunes se sont lancés dans la préparation d'un spectacle. Comme par le passé les jeunes répartis cette année en 4 groupes se sont réunis une journée par vacances scolaires.

Sous la houlette de Peter NOTEBAERT, leur animateur, metteur en scène, depuis 10 ans, ils se sont lancé le défi de se former ou de continuer de se former aux arts de la scène pour venir clore cette préparation par un week-end de représentations qui a eu lieu dans le théâtre de St Paul du Bois les 22 et 23 avril. Ce n'est pas moins de 2h30 de spectacle que ces charmantes têtes blondes ont été capables de livrer pour le plus grand bonheur et la plus grande fierté de leurs aînés. C'est ainsi que 300 spectateurs réunis sur les deux dates sont venus applaudir la réussite de leur engagement sur scène.



## Assemblée Générale

Le samedi 15 avril au foyer des jeunes à Montilliers, les membres de l'association Familles Rurales de Montilliers en assemblée ordinaire.

Florence LEFÈVRE Présidente de l'association ouvre la séance et remercie les membres présents, ainsi que tous nos partenaires et élus Marie BOISSINOT qui représentait Mr le Maire Philippe BERNARD et son adjointe Agnès BOISSON excusés et Mr Patrick BARRAULT administrateur sur le territoire des Mauges et Choletais.

Je remercie également la municipalité pour son soutien, la confiance qu'elle nous témoigne, notre liberté d'agir et la subvention qu'elle nous alloue.

Au terme de notre assemblée générale, nous procédons au vote de notre conseil d'administration, suivi d'un apéro dînatoire.

Nous remercions vivement Claire JANIK pour ces 19 années passées au sein de l'association.

Une pensée toute particulière pour Patricia THOMAS qui a œuvré durant 19 années également.



Photo de l'assemblée générale

## Danse Sociale

La danse sociale se pratique en groupe, l'un derrière l'autre, l'un à côté de l'autre ou sur deux lignes qui se font face à face.

Elle peut se danser autant sur de la musique country sur de la musique latine, rock ou tout autre style musical.

**Vous avez envie de vous détendre,  
danser et passer un bon moment !**

Les cours ont lieu tous les mardis soir de 19h45 à 20h45 à la salle Joly-Bourg de Montilliers avec Laura. Elles sont quasiment toutes débutantes donc accessibles à tout le monde (hommes/femmes).

Tarifs :

- ♦ 75 € pour les adhérents de familles rurales
- ♦ 85 e pour les non-adhérents

Pour tous renseignements contactez l'association par mail : [famil-rural.montil@netcourrier.com](mailto:famil-rural.montil@netcourrier.com)



## Art Floral

Le but est de découvrir à travers des ateliers, l'univers de l'art floral, en proposant des créations réalisées par les participantes. Avec un modèle que Mr RANNOU fleuriste passionné propose et qu'il explique pas à pas. Bonne humeur et créativité sont au rendez-vous.



## Bibliothèque : ESCAPE GAME

### Sherlock et Lupin : on enquête !

Été 1870 : Sherlock Holmes, Arsène Lupin et Irène Adler se rencontrent à St Malo et deviennent d'inséparables amis. Mais voilà qu'Irène disparaît soudainement ! Vous avez 1 h pour résoudre les énigmes et la retrouver. Observations, déductions, remontez la piste d'Irène !



### Irène a disparu !

Ce vendredi 24 février 2023 à la bibliothèque Mille Pages de Montilliers, Horatio demande à Lupin de la retrouver. A l'aide d'un plan de Londres et de 10 énigmes. Irène a été localisée place des poissons à Londres. Un code secret a permis au détective d'ouvrir la porte de la cachette et de gagner une bonne récompense. Les meilleurs détectives de Lupin ont bien apprécié de finir cet après-midi avec un délicieux goûter. Vive Sherlock et Lupin



## Atelier Fête des Parents



L'enfant a réalisé un triptyque soliflore à poser pour offrir à sa maman et un kit riz au lait aux chocolats pour son papa.



Florence LEFÈVRE.



Après une première rencontre avec les résidents de l'EHPAD de Montilliers en Octobre 2022, les jeunes du foyer de Montilliers voulaient refaire une après-midi avec les résidents de l'EHPAD du Prieuré en proposant une activité bricolage d'origami. Cet après-midi s'est déroulé le mardi 25 avril, les résidents étaient heureux de pouvoir retrouver les jeunes pour une activité.



Baptiste MARTIN  
Animateur du Coin de la Rue.



Nous avons reçu le championnat régional de scrabble des Pays de Loire pour la deuxième fois consécutive. Le dimanche 5 mars 2023, à la salle Leclerc de Vihiers, 156 licenciés toutes catégories venues de tous les clubs des Pays de la Loire étaient présents.

Notre club fut très bien représenté par 2 de nos licenciés puisque Anne BEAUMONT termine première de sa catégorie 6 et Georges MÉTAYER second de sa catégorie 7.

Mr Jean-Louis GODET est venu nous voir, il a fait un clip sur cette manifestation. Vous pouvez voir ce reportage sur le blog des Cinéastes amateurs vihierois.

[:http://videastesamateurs.vefblog.net/488.html#Championnat regional de scrabble duplicate](http://videastesamateurs.vefblog.net/488.html#Championnat%20regional%20de%20scrabble%20duplicate)

Nouvelle réussite pour ce championnat, remerciements à tous les membres du club et bénévoles qui étaient là pour gérer l'organisation et l'accueil des concurrents.

La saison s'est terminée le lundi 26 juin, nous nous sommes tous retrouvés autour d'un pique-nique et pour une partie joker.

La saison prochaine débutera le lundi 4 septembre 2023.



## Jours de rencontres

- ☞ Le lundi à 20 h
- ☞ Le mardi 14h30

} Salle annexe de la mairie

**Contact : 06.87.70.75.93**

Bel été à tous.

Marie-Christine CHAUVIGNÉ.



Cette année encore, nous repartons sur 3 projets dont un qui doit arriver à son terme.

### Panneaux signalétiques

Suite à l'accord et à la signature du devis donnés par la mairie pour le financement de ces panneaux, l'entreprise AD Production a commencé leur réalisation. Si tout va bien, le projet sera enfin réalisé cette année. Le panneau présenté n'est qu'une ébauche.



### Rallye pédestre

Venez vous amuser et passer un bon moment lors du rallye pédestre dans Montilliers qui se déroulera le dimanche matin 17 septembre. Il s'adresse aussi bien aux adultes qu'aux enfants. Les inscriptions se feront de 9h à 10h dans le parc de la salle annexe de la mairie. Une participation de 5€ sera demandée par adulte, gratuit pour les enfants. Une petite collation vous sera offerte en milieu de parcours. Prévoir un gilet jaune ou orange. Un prix sera remis aux 3 premiers. Après les résultats, ceux qui le désireront pourront rester pour pique-niquer (pique-nique à apporter par les participants).



### Noël en lumière à Montilliers



Il aura lieu vendredi 1<sup>er</sup> décembre. Nous ne vous dévoilerons pas pour le moment ce qui est prévu pour cette année. Nous pouvons vous dire que toutes les tranches d'âge seront concernées par l'évènement. Comme pour les 2 années précédentes, vin chaud et chocolat chaud vous seront proposés gratuitement. Nous comptons sur vous tous pour donner à ce moment toute la magie de Noël, féérie, partage, amitié, convivialité.

Si vous désirez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter auprès de la mairie. Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés.

Le bureau.



Lors de l'assemblée générale du 15 janvier, Peter NOTEBAERT, président de la compagnie a procédé à la remise des dons pour la saison 2022.

Ambre et Simon, les 2 enfants concernés souffrant l'un d'une amyotrophie spinale et l'autre d'une hémiplégié alternante étaient présents avec leurs parents. Un chèque de 1 500 € a été remis à chacun d'eux.

D'autre part, Peter a présenté la nouvelle pièce 2023 de Moisés Kaufman : « **Le Projet Laramie** ».

« En 1998, à Laramie, petite bourgade du Wyoming, dont la devise est « Vivre et laisser vivre », un jeune homme de vingt et un an, Matthew Shepard, est sauvagement assassiné, victime d'un crime homophobe. L'histoire vraie bouleverse les Etats-Unis et provoque une prise de conscience sans précédent, une immense protestation contre l'intolérance. Au terme d'une enquête menée par une troupe de théâtre, à travers plus de deux cents témoignages, c'est la vérité sur cette tragédie qui peu à peu se fait jour. »

SAISON 2023  
La Compagnie REV'Arts présente

# LE PROJET LARAMIE

de Moisés Kaufman

Au Parc de Tirpoil à Montilliers

Mercredi 21/06 20h30	Vendredi 23/06 20h30	Samedi 24/06 20h30	Dimanche 25/06 17h	Mardi 27/06 20h30	Mercredi 28/06 20h30
----------------------------	----------------------------	--------------------------	--------------------------	-------------------------	----------------------------

Réservations : 02.41.46.11.43  
Entrée libre  
Dons à des associations

Comme l'année dernière, les dons seront reversés à 2 enfants.

Le bureau.



Le 31 mars a eu lieu l'assemblée générale à la salle Joly-Bourg une soixantaine de personnes étaient présentes dont René GAINARD président de L'Union Départementale, Marc SYLVESTRE Président du comité régional, André OGER délégué départemental de la Ligue contre le cancer

Madame Dominique CARTRON Présidente de l'Association Soleil Afelt, messieurs les Maires de Montilliers, Coron, Cléré sur Layon.

Après le mot d'accueil de la Présidente Evelyne PEYTOUR, Joseline secrétaire faisait le point sur les collectes et l'organisation de l'année passée.



Les réunions sur Angers avec l'U D. Déplacement pour la journée dont 6 personnes ont participé. Le congrès national à ALBI au week-end de l'Ascension dont 4 personnes ont participé. Le trésorier Didier BOUJU faisait le point financier.

René GAINARD remerciait les bénévoles et les donateurs fidèles pour leur générosité car chaque don sauve une vie.

Il remerciait aussi l'Association qui après deux ans de report dû au covid a pu réaliser la soirée dansante de l'Union Départementale qui s'est déroulée le 5 novembre à la salle Leclerc de Vihiers, pour sa bonne organisation et sa bonne ambiance, seule ombre au tableau le manque de participants, 240 personnes nombre un peu insuffisant, ce qui a contribué à un petit déficit.

René nous signale le déroulement de la journée nationale du don de sang le 14 juin 2023 à la patinoire d'ANGERS.

Marc SYLVESTRE nous signale que 35 000 dons provenaient de 20 000 donateurs dans le Maine et Loire en 2022. Les pays de Loire sont autosuffisants ce qui permet d'alimenter la région Parisienne et la région Paca.

Les collectes seront toujours sur RDV mais l'EFS fera en sorte que les donateurs spontanés ne seront pas refusés.

Il faudra réorganiser le covoiturage pour le don de plasma pour garder notre éthique, en ce moment beaucoup de plasma provient de l'étranger d'où la pénurie de médicaments dérivés du sang en particulier d'immunoglobulines l'objectif à atteindre en 2025 soit 1 400 000 litres de plasma et à terme, viser à l'autosuffisance en plasma éthique d'où la création d'une usine à ARRAS pour la fabrication de médicaments dérivés du sang.

Philippe BERNARD Maire de MONTILLIERS prend la parole pour encourager les donneurs à poursuivre leurs gestes. Il annonce que la commune soutiendra l'association par le prêt de salle pour les collectes et les réunions.

En conclusion Evelyne remet un chèque de 2 000 € à André OGER pour La LIGUE et un chèque de 1000 € à L'Association SOLEIL Afelt dont l'objectif est d'améliorer la vie des enfants atteints de cancer ou de leucémie au service pédiatrique du CHU d'ANGERS. Ces dons nous sont possibles grâce à l'accueil que la plupart des habitants nous réservent lors de la distribution de nos calendriers. Encore merci.

Puis ce fut la remise des diplômes et insignes dont 8 de Montilliers.



Joseph GROLLEAU 100 dons, Mathilde BARAZER 65 dons. Édith GOUJON 10 dons, Damien GRELLIÉ 10 dons, Noémie LEGEAY 10 dons, Quentin POITOU 10 dons, Bernadette PAGENOT 45 dons Claude FARDEAU 75 dons.

Un remerciement a été fait à PIERRE COUTANT de La Salle de Vihiers bénévole depuis 15 années ainsi qu'à son épouse qui l'accompagnait lors des collectes.



Encore un grand merci à tous les donneurs et félicitations de la part des patients.

Collectes de l'année 2021	Collectes de l'année 2022
735 inscrits	705 inscrits
669 prélevés	641 prélevés
35 nouveaux	35 nouveaux

Une petite baisse en 2022 par la pénurie de médecins et infirmières d'où le nombre de prélevés est moins élevé. Aux dernières nouvelles de l'EFS, il y a quelques recrutements pour 2023.



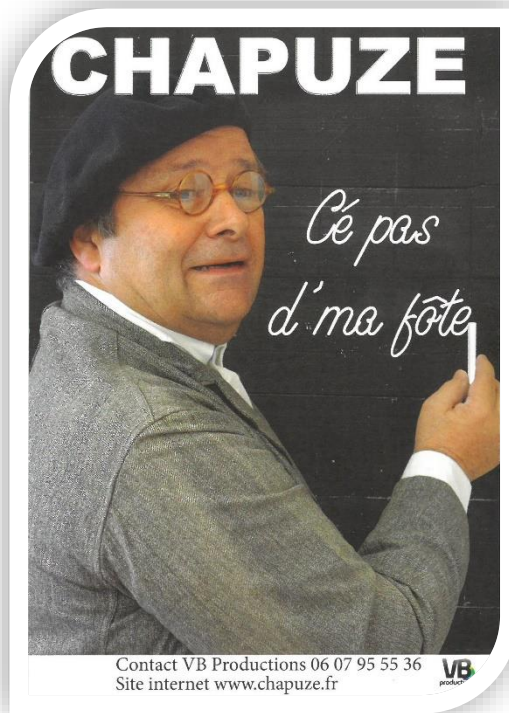
Joceline DOISNEAU.

Le Comité des Fêtes a reçu le comique « Chapuze » dans son dernier spectacle en date

**« Cé pas d'ma fête ».**

Le public était au rendez-vous, il n'y avait pas foule mais la reprise des spectacles vivants est en cours après cette période de pandémie.

Nous remercions le public et les bénévoles pour cette soirée.

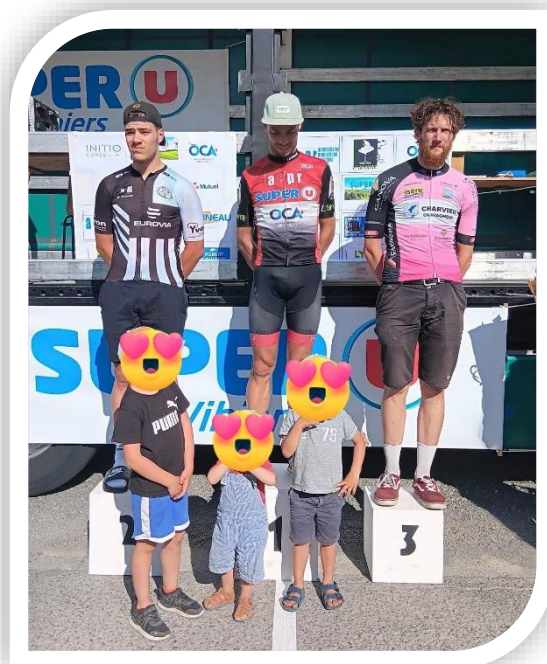


**Manifestation Cycliste Montilliers**

Bonne réussite pour la relance des courses cyclistes du 11 juin 2023 avec une météo favorable.



La 1<sup>ère</sup> course Access 3 et 4 a été remportée par François PINEAU ASPC les Ponts de Cé cyclisme, suivi de Nicolas DELESTRE EC Sartrouville, et de Jean-Michel PIET CV de Chemillé.



La 2<sup>ème</sup> course Access 1 et 2 a été remportée par Julien REULIER VC Vihiersois, suivi de Yann JEZO SOC cyclisme Angers et de Antoine CAMUS Charvieu Chavagneux IC.

Le comité des fêtes remercie tous les bénévoles ainsi que les entreprises SPL, STA, le garage EURO REPAR et les viticulteurs pour leur participation.

François MAILLER.  
Le président.



Cette année, le bureau reste inchangé. Lors de l'Assemblée Générale du 5 janvier, les 4 membres qui faisaient partie du tiers sortant ont été réélus. Le bureau se compose donc de 13 membres, 7 femmes et 6 hommes. A noter l'inscription de 5 nouveaux adhérents et 4 départs ce qui nous fait un nombre stable avec 66 adhérents. 134 équipes étaient présentes lors du concours de belote du 28 janvier au profit du cancer. Un chèque de 1 161 €, don du club, a été remis à Monsieur André OGER, représentant de la ligue.

## Anniversaires

Le 2 mars, nous avons fêté les anniversaires du 1<sup>er</sup> trimestre. 8 adhérents étaient concernés.

## Repas de Printemps

Le repas de printemps s'est déroulé le 27 avril dans une ambiance conviviale. La décoration des tables était superbe et les 53 convives ont pu aussi apprécier le déjeuner concocté par le MACADAM, et les chants préparés par la chorale.



Profitant de cet événement, nous avons aussi fêté les 45 ans de l'Âge Heureux. En janvier 1978, Arthur BESNARD est élu premier président du club jusqu'en 1981 puis Pascal BEAUMONT de 1981 à 1984, Joseph COUSSEAU de 1984 à 1985, Louis MAUGIN de 1985 à 1988, Alphonse POITOU de 1988 à 1993, Roland CHAUVIGNÉ de 1993 à 1994, Gabriel FARDEAU de 1994 à 1998, Maurice MAILLET de 1998 à 2005, Georges MARTIN de 2005 à 2008, Rémi MOREAU de 2008 à 2010 et enfin Roger GUILLET depuis 2011.

Un voyage proposé par les transports Besson est prévu le mercredi 20 septembre : « Le Marais Poitevin ». Bonnes Vacances.

Le Bureau.



**C**'est dans l'air du temps la mixité des générations : L'ACAOAB Ehpad le Prieuré accueille déjà le Restaurant Scolaire depuis 2012.

Aussi la structure a organisé son repas intergénérationnel, ce 11 avril dernier. Les 55 résidents et les 77 enfants de l'école Saint Louis Saint Joseph, y compris les enseignantes, les Asems et bénévoles ont participé à ce rendez-vous. « Un moment de convivialité apprécié par les enfants et les résidents, a commenté Mme SOCHELEAU Directrice de l'Ehpad ».

Certains enfants ont pu déjeuner avec leur arrière-grand-parent. Un jeune est agréablement surpris de manger à côté d'un résident, qui est justement l'ancien propriétaire de son habitation et ferme de ses parents. Les souvenirs resurgissent et les échanges exceptionnels. L'animation met en avant, les différentes époques scolaires sur le vécu d'hier et aujourd'hui, les ressemblances, les différences et notamment celle de la mixité garçon/fille.



C'était un vrai moment d'échange et de partage. Une petite chanson entonnée par les enfants termine le repas avant de mettre à l'honneur notre doyen de 103 et la plus jeune des enfants de l'école de 3 ans, 100 ans les séparent. Une photo s'impose.

Devant la joie que cette expérience a pu apporter à tous nous espérons vivement pouvoir le refaire l'année prochaine.

Mathilde SOCHELEAU,  
Directrice.



**L**e dimanche 4 juin, l'association des Vieux Tracteurs du Lys, a maintenu la tradition de la fête qui existe depuis plus de vingt ans sur la commune.

Une centaine de tracteurs, venus des quatre coins du département, ont été exposés au champ durant toute la journée. Dès 9h, les tracteurs ont défilé le long des routes et chemins de Montilliers, et d'Aubigné sur Layon avec un arrêt au Domaine de Mihoudy, d'autres tracteurs ainsi que la fanfare les baladins de l'Aubance sont partis à 10h pour défiler dans le bourg de Montilliers avec un arrêt à L'EHPAD Le Prieuré de la commune, un retour au champ vers 12H, où les conducteurs de tracteurs se sont restaurés avec un repas offert.

L'après-midi, il y a eu les démonstrations au champ, les travaux de labour, de fenaison, le pressage de foin mais aussi une démonstration de tressage de corde à l'ancienne. Il y avait des jeux thématiques de la fête, pour les plus petits, les tracteurs à pédales et pour les plus grands le lancer de petites bottes et le tir à la corde face à un tracteur.

Nous avons eu un dimanche ensoleillé et avons rencontré un beau succès avec plus de 1 500 visiteurs.

Je tiens à remercier les membres du bureau qui permet d'évoluer cette fête traditionnelle et nos proches, nos amis et tous les bénévoles qui nous ont aidés pour l'organisation de cette journée.



Rendez-vous le dimanche 2 juin 2024.

Aymeric TISSEROND.



## Pôle Séniors



Les équipes seniors auront vécu des choses similaires mais pas au même moment durant cette saison 2022/2023.

En effet, l'équipe réserve va faire une 2eme partie de saison incroyable en termes de points. A la fin des matchs aller le bilan comptable était de 8 Pts. Pour rappel, l'équipe 1 avait elle, un total de 20 pts. Il reste un match à jouer au moment où ce bilan est écrit. L'équipe 1 est maintenu avec un bilan de 30 pts et l'équipe 2 est en ballottage favorable pour le maintien avec 27 pts.

En ce qui concerne les équipes 3 et 4 (l'affluence de licence du début de saison a amené le club à recréer une équipe 4), la saison c'est globalement bien passée même s'il a été parfois assez compliqué de pouvoir présenter 4 équipes entre les absents et les blessés.

Pour la coupe, le club aura eu l'occasion de recevoir un 8eme de finale de coupe de l'Anjou pour la deuxième année de suite. Un match qui se soldera par une défaite contre le NDC Angers qui sera éliminé en demi-finale par Murs Erigné.

Le bilan démontre une année moins prolifique sportivement mais riche d'enseignements pour la prochaine saison qui débutera le 17 juillet 2023 pour un groupe senior.

Pour leur première année depuis la création du club, l'équipe sénior féminine a fait un très beau championnat en terminant 5<sup>ème</sup>. L'effectif sénior féminin était composé de 23 filles.



## Pôle Formation

Les U17 garçons ont connu une deuxième partie de saison plutôt difficile, ils ont malgré tout réussi le maintien en championnat.

En ce qui concerne les U15 Garçons, une très bonne deuxième partie de saison leur a permis de finir premier de D2.

L'équipe **U18 filles** a réalisé une bonne deuxième partie de saison avec une deuxième place du championnat de D1. Malheureusement, elles ont été éliminées de la Coupe de l'Anjou en demi-finale par la Croix Blanche d'Angers. **Nouveauté** : La saison prochaine ES Montilliers comptera une équipe U18F en région, si vous êtes intéressés n'hésitez pas à prendre contact avec le club.



Nos deux équipes **U15 Filles**, toutes aussi performantes que leurs aînées, ont terminé à la 3<sup>ème</sup> place du championnat de U13 Garçons niveau DS pour l'équipe 1 et 1<sup>ère</sup> du championnat de D2 Féminine pour notre équipe 2.

### Foot Animation

La deuxième partie de saison a été l'occasion pour décroiser certaines catégories afin d'anticiper sur la saison prochaine et donc appréhender les nouveaux espaces de jeu qui pouvaient se présenter à nos jeunes joueuses et joueurs. Certains U7 ont donc pu évoluer avec les U9, des U9 avec les U11.

Lors des vacances scolaires, nous avons pu organiser des stages auprès de nos jeunes licencié(e)s d'U6 à U13F. En Février, les U7/U9 ont pu apprendre à faire leurs lacets alors que les U11 à U13F ont eu des conseils pour l'alimentation, l'hydratation et le sommeil. En Avril, les U7/U9 ont appris à économiser l'eau tandis que les U11 à U13F ont participé à une course d'orientation dans laquelle se trouvaient des questions au sujet la connaissance du club

En cette fin de saison, nos jeunes licencié(e)s participent aux différents tournois des clubs voisins (Saumur, Vihiers, Valanjou, Chemillé).

**Nos U13A** se sont qualifiés le samedi 13 Mai à la finale régionale pour la deuxième fois de l'histoire du club, félicitations à eux.





Photo Remise du Label

Nous avons également pu proposer des portes ouvertes sur ce mois de Mai pour faire découvrir le club et initier les futurs nouveaux licenciés à la pratique du football.

Nous avons fait des interventions au sein du lycée et collège de la Salle-de-Vihiers et de l'école de Faveraye-Mâchelles pour faire découvrir le football dans le milieu scolaire. D'autres interventions sont prévues à Cernusson, Montilliers et le Voide.

Nous avons également reçu la remise du label espoir jeune le samedi 13 Mai, cette récompense a permis de mettre en avant tout le travail du club.

### Vie du Club – Commission Animation

Nouveauté : nos jeunes U15 à U17 garçons et filles ont pu faire des visites d'entreprise. Nous remercions les entreprises de Montilliers et celle de Martigné-Briand qui ont participé à ce projet : Intersport/ Grolleau / Brouillet / Baumard / AEPR / la CUMA Lys Layon.

Nous avons aussi mis en place pour la première fois un stage arbitrage pour les U15 à U17 garçons et filles qui ont regroupé une trentaine de participants.

Nous avons également réalisé un stage gardien pendant les vacances de Février, nous avons eu 10 gardiens et gardiennes présent sur une après-midi.

Le club a proposé à ses licenciés d'aller voir un match de l'équipe de France Féminine à Laval ou Angers, une centaine de places ont été réservées. Nos U15F/ U18F ont eu la chance d'être ramasseuse de balle lors du match à Angers face à l'Uruguay.

Le club a proposé un stage d'été sur 3 jours ouverts à tous les licenciés et non licenciés du 10 Juillet au 14 Juillet.

**STAGES MONTILLI'ÉTÉ !**  
Du 10 au 14 Juillet 2023  
**OUVERT À TOUS !**

<b>U11 - U13, Garçons et Filles</b> 10, 11 et 12 Juillet Journée de 10h à 17h	<b>U15 - U18, Garçon et Filles</b> 12, 13 et 14 Juillet Journée de 10h à 17h
---	--

**ACTIVITÉS À L'AUTRE USINE ET AVEC DES JEUX GONFLABLES PROPOSÉS**

**Info & réservation :**  
15€, LA JOURNÉE  
30€, LES DEUX  
40€, LES TROIS JOURS DE STAGE  
TEE SHIRT OFFERT À PARTIR DES 3 JOURS DE STAGE  
RÉSERVATION SUR HELLOASSO, FIN DES INSCRIPTIONS LE 10 JUIN  
AUTORISATION PARENTALE REQUISE POUR LES NON LICENCIÉS



Le club a également fait son traditionnel concours de Petit Palet avec 84 équipes inscrites, où jeunes et moins jeunes ont pu s'affronter sur la planche en plomb.

Après le franc succès de la 1<sup>ère</sup> édition de la « Joviale Journée » en 2022, l'équipe animation a décidé de renouveler cette journée qui a lieu le Samedi 10 Juin 2023 au plus grand bonheur des petits et grands.



Nos U11FA /U13GB et U15FA se sont qualifiés en finale départementale grâce à leurs résultats lors des journées challenge du mois de Mars. Ils participeront donc à un rassemblement le Samedi 10 Juin à Chalonnes pour les U11F, le Dimanche 11 Juin à Angers NDC pour les U15FA et le Dimanche 11 Juin aux Verchers pour les U13GB.

Les filles finissent 5ème du tournoi 🏆💚💜



Les garçons finissent 11e du tournoi 🏆💚💜



Les filles finissent 7e du tournoi.  
Élu meilleurs supporters 🏆💚💜



Renan PROUTIERE.

## Section Palets



Le Club de palets loisirs a organisé une nouvelle manifestation le samedi 13 mai avec un concours de palets amical au stade de Montilliers. Cette manifestation a permis de rassembler des joueurs de différents niveaux, les plus aguerris comme les débutants. Cette journée s'est déroulée dans une bonne ambiance.

Elle a accueilli 26 équipes.

Chaque joueur est reparti avec un lot. Je remercie tous les sponsors qui ont fourni les lots pour le concours.

Dimitri GATÉ.

## Section Pétanque



Le concours de pétanque a eu lieu le 6 mai 2023. Nous avons accueilli 44 équipes, cette année, ce qui est un bon record depuis la création de la section pétanque. Nous comptons sur vous l'année prochaine.

Tous les nouveaux membres sont les bienvenus. Venez nous retrouver :

- **Tous les vendredis soir à partir de 19h**
- **Tous les dimanches matin à partir de 10h**

Le Bureau de la Pétanque.

## Services communaux

### **Secrétariat de la mairie**

2 Place du Comte Hector

02.41.75.81.54

[mairie.montilliers@wanadoo.fr](mailto:mairie.montilliers@wanadoo.fr)

Site internet :

<https://montilliers49.fr/fr/>

Application Mobile : CityAll

Ouvert du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et le samedi de 8h30 à 12h.

Fermé les Lundis.

Permanence de Mr le Maire sur rendez-vous.

### **Agence Postale Communale**

2 Place du Comte Hector

02.41.75.81.50

Les lundis de 14h à 15h30.

Du mardi au jeudi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 15h30.

Les vendredis de 10h à 12h30 et de 14h à 15h30.

Les samedis de 9h à 12h.

Heures des levées du courrier :

Du lundi au vendredi : 15h et samedi : 11h30.

## Services intercommunaux

### **Agglomérations du Choletais (AdC)**

- Hôtel d'Agglomération

Rue Saint Bonaventure

BP 62111 – 49321 Cholet Cedex

02.44.09.25.00

[contactaglo@choletagglomeration.fr](mailto:contactaglo@choletagglomeration.fr)

### **Collecte des ordures ménagères et des emballages ménagers**

(bac jaune) le LUNDI (semaines impaires) sortir les bacs la veille au soir. En cas de jours fériés, la collecte est repoussée d'une journée.

Service gestion des déchets

N° vert gratuit depuis un fixe 08.00.97.49.49

### **Services des eaux : Eau de Cholet**

Accueil physique : 5 rue Pineau à Cholet – du lundi au vendredi de 10h à 17h.

Accueil téléphonique :

02.41.29.47.65 – du lundi au vendredi de 8h à 18h.

N° d'urgence 7j/7 – 24h/24h : 0969 323 529.

Site internet pour toute démarche : [www.service.eau.veolia.fr](http://www.service.eau.veolia.fr)

### **Maison Départementale des Solidarités :**

coordonnées pour joindre les assistantes sociales : 02.41.46.20.00

[aio.cholet@maine-et-loire.fr](mailto:aio.cholet@maine-et-loire.fr)

### **Déchèterie**

Lieu-dit La Loge

Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30.

**Ferraille :** une benne est à disposition le 3<sup>ème</sup> samedi du mois de 9h à 12h et de 14h à 17h.

L'ensemble des informations pratiques est disponible sur le site de cholet.fr.

La carte d'accès est obligatoire. Vous pouvez dès à présent faire la demande de carte d'accès à la déchèterie à la mairie ou sur le site de cholet.fr.

## Services publics

### **Gendarmerie nationale de Vihiers**

11 rue Nationale - Vihiers

49310 Lys-Haut-Layon

02.41.75.80.11

Lundi de 14h à 18h,

Mercredi de 8h à 12h et le samedi de 14h à 18h.

### **Sapeurs-pompiers**

Caserne de Vihiers : 18

### **Services du Culte : Paroisse St Hilaire en Vihiermois**

♦Maison paroissiale 02.41.75.80.90.

paroisse.sainthilaireenvihiermois@orange.fr

♦Téléphone pour obsèques 06.41.52.37.51

## Services médicaux

SSIAD Entre Loire et Coteaux : Soins d'accompagnement et de réhabilitation à domicile.

2 Impasse des Vallons – Montilliers - 02.41.63.17.57

[accueil10.loireetcoteaux@vyv3.fr](mailto:accueil10.loireetcoteaux@vyv3.fr)

Permanences médicales Urgences médicales : 116 – 117

Urgence vitale : 15

Défibrillateurs cardiaques : Mairie, salle Mcl Le Lys, Stade de foot.

Pour connaître la pharmacie de garde tél le : 3237

## Permanences et renseignements utiles

### **École St Louis St Joseph**

1 rue des Arcades – Montilliers

02.41.75.06.57

De la petite section au CM2.

Directrice : Mme BOUYER Marie-Josèphe.

### **Centre Socioculturel « Le Coin de la Rue »**

02.41.75.42.70 – 2 rue du Comte de Champagne – Vihiers – 49310 Lys Haut Layon. Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 / 13h30 à 17h30.

### **Les services présents :**

**Mission Locale** : 02.41.56.12.56, pour les jeunes de moins de 26 ans en recherche d'emploi ou de formation. Entretien individuel du lundi au vendredi s/ RDV.

**C.A.F Technicien** : 0810 25 49 30 le lundi uniquement s/ RDV.

**C.A.F Travailleur social** : 02.41.22.38.38, le mercredi uniquement s/ RDV.

**Initiatives Emplois** : 02.41.56.11.13, accueil lié à la mise à disposition de personnel : mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h et le mercredi de 9h à 12h.

**Espace Emploi** : un conseiller vous accueille pour toute question liée à l'emploi (tout public, demandeurs d'emploi, salariés, employeurs), lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h.

**France Services** pour vous accompagner dans vos démarches administratives liés à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi. 02.41.75.42.70

[franceservices@csc-lecoindelarue.fr](mailto:franceservices@csc-lecoindelarue.fr)

### **Horaires d'ouverture :**

Lundi : 9h à 12h30 / 14h à 17h30 ; mardi : 9h à 12h30 ; mercredi : 9h à 12h30 / 14h à 17h ; jeudi : 14h à 17h30 ; vendredi : 9h à 12h30.

## Le Recensement et La Journée Défense et Citoyenneté

**BIENTÔT 16 ANS !**  
**PENSEZ AU RECENSEMENT**  
**C'EST OBLIGATOIRE**



Dans les trois mois qui suivent leur 16<sup>ème</sup> anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'inscrit dans le parcours de citoyenneté qui comprend l'enseignement de défense, le recensement citoyen en mairie et en dernière étape le Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le recensement facilite l'inscription sur la liste électorale. La Journée de Défense donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).



Les nouveaux arrivants sont invités à se présenter en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat muni du livret de famille ou d'une pièce d'identité afin d'être inscrits par la commune.

Bien que cette démarche ne soit pas obligatoire, cela permettra ainsi aux services municipaux de vous présenter la commune et de vous offrir un coffret de bienvenu, également de vous donner des informations pratiques (collectes des déchets, École, associations, ordures ménagères...).

### **RAPPEL : Bruits de Voisinage**

La tonte de pelouse et d'une manière générale, l'utilisation d'outils de jardinage ou de bricolage (tondeuse, tronçonneuse, bétonnières, perceuses, etc...) doivent respecter des horaires précis.

- Les jours ouvrables de 8h30 – 12h et de 14h30 à 20h
- Les samedis 9h -12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et les jours fériés 10h à 12h



La destruction des chardons est obligatoire sur l'ensemble du département du Maine-et-Loire. Les chardons peuvent entraîner des dommages sur des parcelles en cultures voisines. Ainsi, un arrêté du 31 juillet 2000 classe le chardon des champs dans la liste des organismes nuisibles aux végétaux et rend leur lutte obligatoire à certaines périodes de l'année. Pour éviter toute dissémination, les propriétaires doivent les détruire avant la floraison. Toute infraction est passible de sanctions.



Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de ramasser les déjections canines situées sur le domaine public...l'infraction est passible d'une contravention.

## Service gestion des déchets

Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier encore plus. En plus des papiers et des emballages en carton et aluminium, **vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique. Ces emballages vont aussi dans le bac jaune !**



**Trop de Pub ?** demandez votre autocollant auprès de la mairie pour diminuer le volume de papier dans le bac jaune.



L'Agglomération du Choletais a mis en place un dispositif\* pour encourager les propriétaires à rénover leur logement. L'opération concerne les centres-bourgs de 20 communes de l'agglomération, dont celui de Montilliers.

Des aides publiques importantes, des conseils et un accompagnement : c'est en résumé l'intérêt d'une OPAH-RU (Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain). Ce dispositif se met en place pour les centres-bourgs de 20 communes de l'Agglomération du Choletais depuis février et pour 5 ans (jusqu'en 2028).

L'objectif est d'encourager les travaux de rénovation (amélioration thermique, rénovation globale, aide au maintien à domicile) dans les logements privés de plus de 15 ans, situés dans le périmètre du dispositif.

L'Agglomération du Choletais a missionné Alter pour accompagner gratuitement les propriétaires qu'ils soient occupants, bailleurs, investisseurs, en copropriété ou accédant à la propriété, tout au long de leur projet afin de mener à bien leurs travaux

Les conseillères d'Alter, Sandra et Léa, réalisent une étude personnalisée en fonction du logement et des attentes des propriétaires en proposant un conseil éclairé, neutre et gratuit sur les travaux à réaliser. Elles estiment leur coût et déterminent le montant des différentes aides publiques mobilisables. L'objectif est de définir le meilleur financement possible et de réduire le coût pour les propriétaires. Les projets peuvent être financés jusqu'à 80% par les aides publiques.

Près d'1 810 000 € d'aides publiques sont fléchées pour les propriétaires qui engagent un projet de rénovation. Ce dispositif devrait permettre de générer près de 5 millions de travaux sur le territoire, réalisés majoritairement par les artisans locaux.

*\*une Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-Ru)*

#### RENSEIGNEZ-VOUS

Léa BELLALOU et Sandra BOUTIN  
02 59 10 12 34  
opah.choletais@anjouloireterritoire.fr

#### Permanence sur rendez-vous

A la Mairie de Lys-Haut-Layon :  
De 9h30 à 12h et 14h à 16h  
1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois.

#### Rendez-vous

A l'agence Alter de Cholet :  
83 avenue Léon-Gambetta



#### QUELS TYPES DE TRAVAUX ?

##### Rénovation énergétique

Isolation, menuiseries extérieures, ventilation, système de chauffage, etc.

##### Adaptation des logements au vieillissement et au handicap

Remplacement de la baignoire par une douche à l'italienne, barre d'appui, rehaussement de cuvette.

##### Rénovation globale

Mise aux normes globales : gros œuvre, électricité, plomberie, isolation, chauffage, sanitaire, etc.

#### EXEMPLE DE PROJET ACCOMPAGNE

**Profil :** Propriétaire Occupant

**Type de bien :** Maison individuelle de 60m<sup>2</sup>

#### **Type de travaux :**

Isolation de la toiture, remplacement des menuiseries, chauffage, installation d'une nouvelle VMC, remplacement du ballon d'eau chaude.

#### **Gain énergétique :**

**57% d'amélioration énergétique, étiquette D avant travaux – étiquette B après travaux**

**Montant des travaux : 32 000€ TTC**

**Subventions mobilisables : 27 000€**